

### Les instances Ouest : ou en sommes nous ?

#### Vos Délégués Ouest

- Pierre Henri BEAU-VAL
- Pascal BERTHELOT
- Serge BONNET
- Stéphane BOUVIER
- Alain DUVERGER
- Dominique EDET
- Cécile GAUTIER
- Gilbert LE-BRUN
- Miguel NOLOT
- Marie Thérèse PEL-HATE
- Cathy PORTEU
- Laure RECHER
- Laurent ROPARS
- Thierry VIOLLIN



La CFDT a saisi Le tribunal d'instance de Nantes le 12 février 2010 , l'audience est fixée le 17 mars 2010 à 9H00 .

Contrairement aux informations diffusées par d'autres organisations syndicales , la CFDT demande l'organisation des élections CE et DP pour l'établissement OUEST. Au juge de trancher.

Par expérience, chez ARE puis chez Nextiraone, la négociation des protocoles préélectoraux s'est toujours prolongée dans le temps ( en 1999 :1an , en 2002: un an et demi, en 2005: deux ans .

La région Ouest ne peut pas rester une année sans instance , c'est pour cela que la CFDT a utilisé tous les recours à sa disposition, pour la défense des salariés.

Sans attendre, le syndicat CFDT de Nantes a pris ses responsabilités.

La CFDT a toujours refusé de prendre en otage les salariés, qui n'ont pas à subir le retard des négociations ».. .

Pour sortir de cette l'impasse , La CFDT attend toujours la moindre explication et de vraies propositions de la part des organisations syndicales qui ont décidé de Bloquer.

Que demande la Direction ? Elle demande la validation de son Comité D'Entreprise France .

Contrairement aux mensonges et propos diffamatoires provenant d'une organisation syndicale , La CFDT a déposé un recours pour que le Comité d'Etablissement Ouest revit .

**Aujourd'hui soutenez l'action de la CFDT et nous sortirons tous vainqueurs**